

JOURNÉE CONCERTATION

Des chercheurs
sur le terrain

PROGRAMME

24 novembre 2010
CNRS – Pouchet
Paris, 17^{ème}



LE cadre classique de la gestion des risques s'est longtemps reposé sur le triptyque expertise, décision et... information. L'introduction de la notion de concertation, qui se substitue en partie à celle d'information, engendre des changements significatifs dans l'approche du « public » :

- on rompt avec une image habituelle et encore très répandue du public comme étant principalement sujet à des inquiétudes, des peurs, des perceptions ;
- on reconnaît le public comme un interlocuteur possible, autrement donc que comme un simple destinataire de messages d'information et de campagnes de communication ;
- on reconnaît que les risques, comme problèmes, peuvent et doivent faire l'objet de discussions voire de confrontations entre les « parties prenantes », au sens positif du terme.

Ces changements sont importants, voire décisifs. La concertation sur les risques industriels soulève de nombreuses questions, à la fois importantes et difficiles à résoudre, et fait l'objet de plusieurs projets de recherche portés par l'ICSI ou la FonCSI :

- Un colloque *Pratiques de la concertation sur les risques industriels* a été organisé par le LERASS et l'ICSI en 2005 ;
- Un premier cahier de la sécurité industrielle intitulé *La Concertation : changements et questions*, par Marie-Gabrielle Suraud, Françoise Lafaye et Mathieu Leborgne, publié en 2008, fournit un état des lieux et des évolutions des pratiques en matière de concertation ;
- Deux projets sur la perception des risques et l'étude comparée des dispositifs de concertation ont été financés par la FonCSI dans le cadre de son appel à propositions scientifiques de 2006 :
 - *Le partage social du risque comme impératif de gestion ? Le cas de l'industrie à risque aux portes de Marseille*, qui a conduit à la publication d'un cahier de la sécurité industrielle en mai 2010, et
 - *Les risques et pollutions industriels sur le territoire dunkerquois : des perceptions à la « concertation »*, dont les résultats ont été publiés en juillet 2010 ;
- La *Conférence Riveraine de Feyzin*, dispositif expérimental de concertation sur les risques et les nuisances industriels créé à l'initiative de la mairie et de la raffinerie Total de Feyzin et co-financé par l'ICSI, qui fait l'objet d'un premier cahier de la sécurité industrielle intitulé *La Conférence Riveraine de Feyzin : conception et mise en place* publié en juin 2010 qui sera suivi prochainement par un autre document.

L'objectif de cette journée est, en donnant la parole aux auteurs de ces travaux, d'échanger entre toutes les parties prenantes de la sécurité industrielle sur les apports de cette recherche. Les interventions des chercheurs seront ponctuées de courts témoignages d'acteurs impliqués sur les terrains étudiés, apportant un autre regard sur la recherche et ses avancées.



À l'ICSI, la concertation fut également un thème traité par deux groupes d'échange (GEc) :

- *Le risque d'accident majeur, comment en débattre ensemble ?*
- et *Études de danger et ouverture au public.*

Les travaux de ce dernier GEc ont fait l'objet d'un cahier de la sécurité industrielle et serviront de point de départ à une discussion « état des lieux et perspectives ».

Programme

9h15–9h30	<i>Accueil des participants</i>
9h30–9h40	<i>Présentation de la FonCSI</i> Gilles MOTET, Directeur scientifique de la FonCSI
9h40–9h50	<i>Discours introductif</i> Yves BLEIN, Maire de Feyzin, Président d'AMARIS (Association nationale des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs)
9h50–10h20	<i>Intervention : « La Conférence Riveraine de Feyzin »</i> Odile PIRIOU, sociologue du travail, Maître de Conférences, Université de Reims, IUT de Chalons en Champagne, LERP, LISE-CNAM-CNRS, Paris ; Pierre LÉNEL, LISE-CNAM-CNRS, Paris
	<p>La démocratie participative et/ou délibérative renvoie aux espaces de concertation, de délibération, de participation des citoyens à la politique. La participation de non professionnels ou élus au politique est dépendante d'un contexte politique et réglementaire de territorialisation des responsabilités politiques (loi sur la décentralisation et la territorialisation) et de la gestion concertée du territoire (loi sur la concertation), plus communément appelée « démocratie de proximité ». Une des incidences de la démocratie participative est la diversification de l'exercice et de l'engagement dans le « politique », la gestion et les décisions concernant les affaires publiques. Cette diversification conduit à une hétéronomie de cette activité, autrefois « réservée », par l'entrée d'autres acteurs, non professionnels, sur la scène du travail politique. Dans le cas empirique qui a permis d'asseoir nos analyses, celui de la Conférence Riveraine de Feyzin, ces acteurs non professionnels composent ce qu'on appelle la société civile, la communauté scientifique, les mondes économiques et professionnels de la concertation. Et ce changement important de périmètre invite à appréhender autrement l'exercice de l'activité concertative et évaluative. Dans celui-ci, le pouvoir n'est pas axé sur le contrôle par le professionnel ou l'expert, il est fondamentalement relié à la raison pratique qui guide l'activité politique participative : « il s'agit plutôt d'une potentialité : la capacité des gens ordinaires à découvrir des modes d'action pour agir sur les affaires communes » (Ross, 2009). À quelles conditions particulières et nécessaires une concertation fondée sur la « raison pratique » peut-elle être construite et exercée ? Quelles mécanismes spécifiques la régulent ? Que nous apprend-t-elle de nouveau sur les modalités d'action et d'engagement des citoyens dans le « politique » ? Quelles en sont les vices et vicissitudes ? Voici quelques-unes des questions auxquelles notre exposé tentera de répondre.</p>
10h20–10h40	<i>Témoignage et questions aux intervenants</i>

10h40–11h10 *Intervention : « Informer les populations : un problème de moyens, de compétences ou de connaissances ? »*

Françoise LAFAYE, Chargée de recherche, Laboratoire RIVES, ENTPE (École Nationale des Travaux Publics de l'État), Lyon ; UMR CNRS ADES, Bordeaux

Une recherche ethnologique réalisée dans le Sud-ouest de 2005 à 2007, avait souligné un certain nombre de problèmes qui concouraient à limiter l'action d'une Commission locale d'information (CLI) nucléaire, ou du moins à compliquer sa mission première : l'information des populations. Manque de moyens, statut ambigu de l'exploitant, recrutement très « technique » des experts, conception partielle de l'environnement, connaissance réduite des destinataires de l'information, *etc.* étaient autant d'éléments à prendre en compte pour comprendre le fonctionnement de ce dispositif.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les CLI nucléaires sont soumises à la loi de Transparence et de sécurité nucléaire, dite TSN (2006), qui a modifié leurs missions – en y ajoutant la concertation, par exemple – et les a conduites à modifier leur statut. Ont-elles pour autant résolu les problèmes qui se posaient à elles antérieurement ?

11h10–11h30 *Témoignage et questions aux intervenants*

11h30–11h45 Pause

11h45–12h15 *Intervention : « Les risques industriels dans le Dunkerquois : perceptions, informations, concertations. »*

Antoine LE BLANC, Maître de conférences en géographie, Groupe de Recherche Irénée ZWARTEROOK, Institut des Mers du Nord, Dunkerque

Les acteurs du monde industriel, ainsi que les élus, sont de plus en plus amenés à rendre des comptes aux populations locales concernées par les risques industriels. Des processus d'information et de consultation des populations locales sont mis en place, même si les formes et les résultats en sont très contestés.

Notre analyse, fondée sur une vaste recherche de terrain au sein du territoire de l'agglomération de Dunkerque (où se trouvent 13 usines Seveso et une importante centrale nucléaire), montre que l'essor, limité mais réel, de la diffusion de l'information sur les risques et de la consultation des populations, s'effectue sur trois plans complémentaires : l'information au grand public, majoritairement perçue comme insuffisante ; l'espace d'échange que constituent les structures pérennes de concertation, avec des résultats reconnus mais une méfiance et des difficultés persistantes ; et la diffusion non officielle d'informations, échanges informels principalement basés sur les interconnaissances des acteurs locaux.

Malgré les critiques adressées à ce système de diffusion de l'information (information suspectée de partialité, langage technique, acteurs remis en cause...), les entreprises et les autorités répondent bien à une demande d'information et de consultation croissante de la part de populations locales de plus en plus attentives aux risques industriels.

12h15–12h35 *Témoignage et questions aux intervenants*

12h45–14h00 Buffet servi sur place

14h00–14h30 *Intervention : « Échanger sur les risques : pourquoi, comment ? Quelques pistes de réflexion. »*

Stephan CASTEL et **Pierrick CÉZANNE-BERT**, chercheurs au CESSA (Centre d'Études en Sciences Sociales Appliquées), Marseille

À partir d'un travail d'observation et d'entretiens mené sur les dispositifs de concertation sur le risque technologique sur les pourtours de l'étang de Berre, nous nous demandons :

- Dans quelle mesure le passage de dispositifs d'information à des dispositifs de concertation affecte à la fois les milieux concernés par les risques et les représentations qu'ont les acteurs des risques ?
- Quelle peut être la portée locale de la participation du public quant à la gestion socio-territoriale des activités à risques ?

Nous présenterons une grille d'évaluation de l'efficacité de la participation dans les dispositifs observés tirée des travaux de Rowe et Frewer pour éclairer ces questions.

14h30–14h50 *Témoignage et questions aux intervenants*

14h50–15h25 Discussion autour du thème : « *Études de dangers et ouverture au public, où en est-on ?* »

Éric MARSDEN, FonCSI ; **Marc RENARD**, ICSI ; **Yves FAVARD**, ICSI

15h25–15h45 *Questions aux intervenants*

15h45–16h00 *Discours de clôture*

Philippe ESSIG, Président de la FonCSI

Ce séminaire est organisé en partenariat avec le LISE, Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique, unité mixte de recherche du CNRS.



Plus d'information sur <http://www.lise.cnrs.fr>

Modalités d'inscription

La participation à ce séminaire est gratuite, mais **une inscription préalable est nécessaire**.

Vous trouverez sur le site www.icsi-eu.org le formulaire d'inscription à retourner par email à pauline.fabre@icsi-eu.org ou par fax au 05 34 32 32 01.

Plan d'accès

CNRS Pouchet

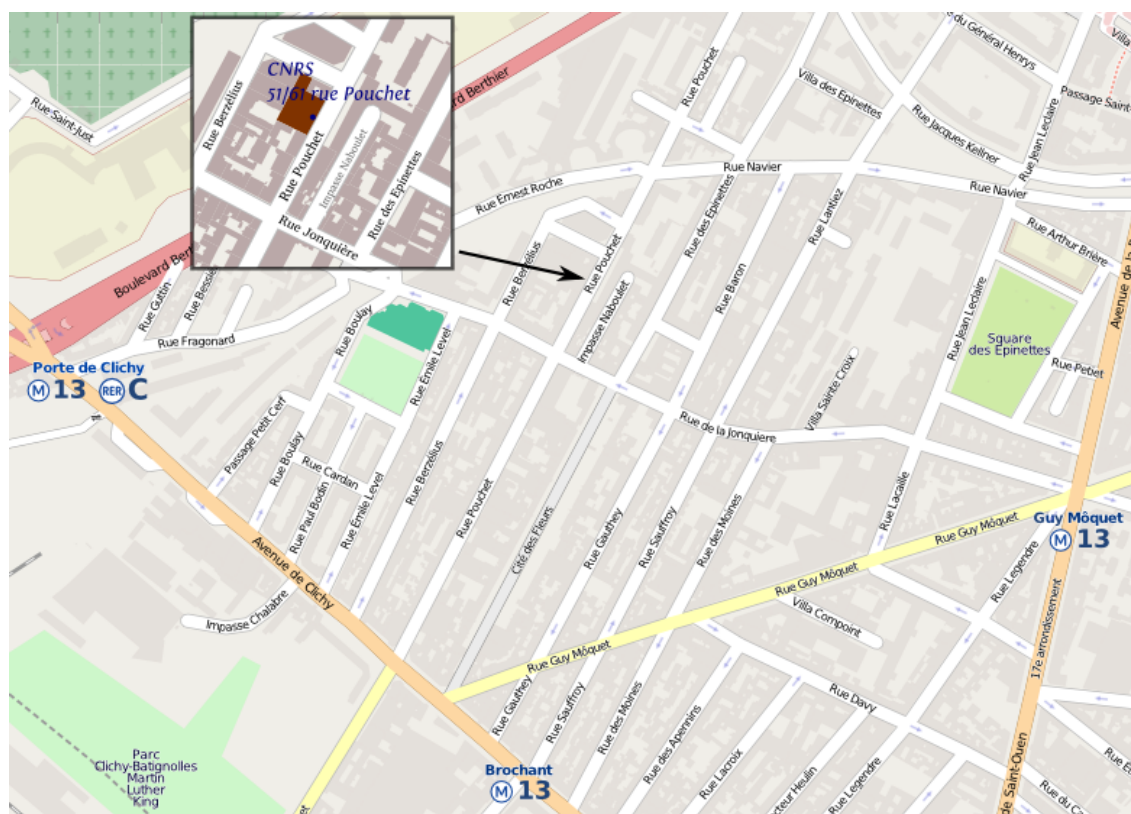
59/61 rue Pouchet

Paris, 17^{ème} arrondissement

Bus : ligne 66, arrêt La jonquière ; ligne 31, arrêt Guy Môquet ou Brochant-Cardinet

Métro : ligne 13, station Brochant ou Guy Môquet

RER : ligne C, station porte de Clichy, sortie rue de la Jonquière



À propos des chercheurs intervenant lors de cette journée

ODILE PIRIOU est chercheur au LISE (Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Économique), CNRS-CNAM, Maître de Conférences à l'Université de Reims, IUT de Chalons en Champagne, LERP (Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Professionnalisations). Elle est sociologue du travail, ce qui inclut aussi les professions, les organisations et le champ de l'expertise. Depuis plusieurs années, elle travaille sur la démocratie participative, ses dispositifs, ses acteurs, ses effets, leurs ressources et les modalités de leur engagement. Ses recherches et interventions l'ont conduite à de multiples reprises à collaborer, outre avec des ministères, avec des entreprises de services, des industries et des grands groupes.

PIERRE LÉNEL est chercheur au LISE, CNRS-CNAM. Ses intérêts de connaissance l'ont porté vers l'étude empirique des mécanismes de la post-démocratie. Il intervient également dans les organisations, notamment sur les questions des pratiques concrètes des travailleurs. Ses domaines de recherche sont, en outre, les études de genre articulées aux nouvelles formes des mouvements féministes.

FRANÇOISE LAFAYE est chargée de recherche à l'École Nationale des Travaux Publics de l'État, au laboratoire RIVES (Laboratoire de Recherches Interdisciplinaires Ville, Espace, Société), Lyon. Elle est actuellement accueillie dans l'UMR CNRS ADES (Bordeaux) pour y réaliser des travaux portant sur les tensions existantes entre logiques économique et environnementale, sur les conflits autour de la pollution d'un territoire et sur la participation des populations aux débats sur les risques industriels.

ANTOINE LE BLANC est maître de conférences en géographie à l'Université du Littoral Côte d'Opale depuis 2007. Ancien élève de l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm, agrégé de géographie, il a enseigné à l'Université de Provence Aix-Marseille I et à l'Université de Paris IV Sorbonne. Il travaille actuellement, au sein du laboratoire « Territoires, Villes, Environnement, Société » (EA 4477), sur des problématiques de gestion des risques industriels dans les territoires urbains, en particulier dans l'agglomération de Dunkerque. Lors de son intervention, Antoine le Blanc s'exprimera au nom du collectif Irénée Zwarterook, groupe de chercheurs travaillant sur les thématiques de gestion des risques, des industries et des villes.

STEPHAN CASTEL, politologue, chercheur au CESSA (Centre d'Études en Sciences Sociales Appliquées), travaille à l'observation et l'analyse des dispositifs participatifs en particulier concernant la gestion des risques tant dans l'assistance aux acteurs locaux qu'à des visées de recherche. Il s'intéresse en particulier à la circulation de l'information scientifique en ce qu'elle reconfigure les territoires construisant une « nouvelle réalité ».

PIERRICK CÉZANNE-BERT, chercheur au CESSA, travaille sur la question des effets de la concertation sur la gestion des risques et des pollutions d'origine industrielle. Ses travaux accordent une attention particulière à l'articulation des différentes formes de représentations du risque et à la construction de l'information produite dans les dispositifs de concertation ou de participation. Ils visent notamment à décrire comment l'objet risque y est défini et comment les nouveaux entrants parviennent ou non à s'emparer d'un objet fortement formaté par l'expertise.



LA *Fondation pour une Culture de Sécurité Industrielle* (FonCSI) est une fondation de recherche reconnue d'utilité publique par décret en date du 18 avril 2005. Elle a pour ambitions de :

- contribuer à l'amélioration de la sécurité dans les entreprises industrielles de toute taille, de tous secteurs d'activité ;
- rechercher, pour une meilleure compréhension mutuelle et en vue de l'élaboration d'un compromis durable entre les entreprises à risques et la société civile, les conditions et la pratique d'un débat ouvert prenant en compte les différentes dimensions du risque ;
- favoriser l'acculturation de l'ensemble des acteurs de la société aux problèmes des risques et de la sécurité.

Pour atteindre ces objectifs, la Fondation favorise le rapprochement entre les chercheurs de toutes disciplines et les différents partenaires autour de la question de la sécurité industrielle : entreprises, collectivités, organisations syndicales, associations. Elle incite également à dépasser les clivages disciplinaires habituels et à favoriser, pour l'ensemble des questions, les croisements entre les sciences de l'ingénieur et les sciences humaines et sociales.



Fondation pour une Culture de Sécurité Industrielle

<http://www.icsi-eu.org/>

6 allée Émile Monso – BP 34038
31029 Toulouse cedex 4
France

Téléphone : +33 (0) 534 32 32 00
Fax : +33 (0) 534 32 32 01
Courriel : contact@icsi-eu.org